

LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE L'ÉLU LOCAL

PROGRAMME DE LA FORMATION

I - Les missions de la communication territoriale

- une mission citoyenne confirmée par la loi : rendre compte de l'action des institutions élues, rendre lisible la décision publique
- une mission sociétale : éclairer les enjeux collectifs (civisme, prévention, santé) et chercher à faire évoluer les comportements individuels
- une mission d'information publique : contribuer au bon fonctionnement des services publics en assurant l'accès aux droits
- une mission de promotion du territoire : porter l'identité, valoriser les atouts, attirer les activités économiques ou touristiques
- une mission d'animation du territoire : soutenir ses activités culturelles, sportives, associatives, économiques et sociales
- une mission interne : informer les agents, contribuer au management des équipes

II – La définition de la stratégie globale de communication

- campagne compétences
- approche multicanale
- plan d'action
- stratégie de contenu

III – Les outils de la communication

- la communication de proximité (réunions publiques, affichage, courriers ciblés)
- la communication digitale (sites internet, applis, réseaux sociaux)

IV – Ateliers de travail

OBJECTIFS

- Connaître les différentes missions de communication territoriale
- Savoir définir la stratégie globale de communication
- Connaître et savoir utiliser les différents outils de communication

PRÉSENTATION DU FORMATEUR

Monsieur Fabien PÉREZ est avocat au Barreau de Marseille. Il est titulaire d'une Maîtrise en Droit, Carrière Judiciaire, et du Certificat d'aptitude à exercer la profession d'avocat obtenu en 2000 à l'École des avocats du Sud-Est.

En 2004, il est devenu associé fondateur de la SELARL PEZET-PÉREZ, Marseille, chargé du Pôle Droit pénal, Procédure Pénale et Droit pénal des affaires. Depuis 2018, il est associé fondateur de la SELAS PHILAE, Cabinet d'Avocats associés inter-barreaux Marseille-Aix-en-Provence-Pertuis.

De 2008 à 2020, Monsieur Fabien PÉREZ a été conseiller municipal de la commune de Pertuis. Il dispose donc d'une grande expertise dans le domaine de l'élaboration des politiques municipales, du rôle des élus et de l'opposition, de leurs droits et devoirs, ainsi que des stratégies politiques et communicationnelles.

